

# salon infirmier 2011

## réforme des études des infirmiers spécialisés

► la dynamique est en marche !

12 octobre 2011 ► 15h30 - 16h30  
espace Agora



Plus d'information sur ►  
<http://www.sante.gouv.fr/offre-de-soins>



### **Il existe en France 3 catégories d'infirmiers spécialisés:**

- ▶ les infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat (IADE), au nombre de 8 500 sur le territoire
- ▶ les infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat (IBODE), au nombre de 6500 sur le territoire
- ▶ les puéricultrices, au nombre de 15 700 sur le territoire

Pour exercer l'une de ces spécialités, il faut être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et posséder en complément le diplôme de la spécialité.

Dans le cadre de l'intégration des formations dans le dispositif licence master doctorat (LMD), le ministère s'est engagé dans une refonte de l'ensemble des diplômes paramédicaux.

La formation en soins infirmier a été revue en 2009 : c'est au tour des infirmiers spécialisés de voir leur formation rénovée par le ministère de la santé, en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur.

Pour Nora Berra, secrétaire d'Etat « *Concernant les paramédicaux et notamment les infirmiers spécialisés, la réforme LMD se poursuit, et j'aimerais qu'elle concerne également les cadres de santé. Ce sera mon prochain chantier* »

Après l'élaboration des référentiels d'activités et de compétences, le référentiel de formation est en cours de finalisation. Un nouveau contenu pédagogique sera ainsi mis en œuvre dans les centres de formation.

Cette nouvelle formation, en phase avec la réalité de l'exercice du métier et l'élargissement du champ de compétences des infirmiers spécialisés, sera assurée conjointement par des professionnels et des universitaires.

Les stages et les analyses de pratiques constitueront un point fort de l'acquisition des compétences. Le renforcement des savoirs scientifiques, ainsi qu'un enseignement à la recherche permettront la poursuite d'études en doctorat pour certains diplômés.

**Venez découvrir ce dispositif innovant avec les experts  
du ministère et de la profession mardi 12 octobre  
à 15h30 dans l'espace Agora !**

Plus d'information sur ►  
<http://www.sante.gouv.fr/offre-de-soins>



MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE LA SANTÉ